

mère de l'empereur, la reine Hortense avait coutume de comparer en plaisantant J. C. à Jupiter ! Où pourrait-il avoir appris les premiers principes du christianisme.

Je vous prie de ne pas croire au fantôme de royaume étrusque pour le Duc de Toscane. Ni le Duc de Modène, ni la Duchesse de Parme, ni le Pape, ni le jeune Ferdinand II n'y consentiront. Napoléon lui-même ne l'aura pas. Ce qu'il veut, je vous l'ai déjà dit, c'est d'abord un royaume italien central pour le cousin Plon-Plon, renfermant les Etats de l'Eglise; puis six mois après, le royaume de Naples passerait aux mains des Murats qui s'y préparent en silence. Tel est son plan. A Villafranca, comme partout et toujours, il a trompé le jeune Empereur d'Autriche. Nos 50,000 hommes ne restent en Italie que pour empêcher le rétablissement des princes et seconder les intrigants. Les 300,000 pamphlets qu'on a répandus en Italie vont soulever le reste des Etats-Pontificaux. Nous allons voir bientôt un autre pamphlet concernant le royaume de Naples et la partie sera jouée.

Qu'y pouvons-nous faire ? Le puits de l'Apocalypse est ouvert—Hélas ! le clergé et les légitimistes l'ont voulu... Ils ont aidé à amener le 10 décembre et l'Empereur. Ils doivent être punis, et ils le seront sévèrement et longuement, jusqu'à ce que l'expiation soit acceptée. Peut-être alors le salut apparaîtra, mais d'ici à ce temps, quels jours effrayants !....

L'ABEILLE.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 8 MARS 1860.

Dimanche, à l'issue des Vêpres, a eu lieu, à la grande Salle de l'Université, une assemblée publique, d'après l'invitation faite à l'office du matin, et dont le but était d'exprimer la vive sympathie des citoyens de Québec pour N. S. P. le Pape, dans les tristes circonstances où il se trouve. Le motif de cette assemblée était des plus beaux ; car, ainsi que l'a dit Mgr. de Tloa, président de l'Assemblée, un cri de détresse est parti du palais du Vatican, et s'est fait entendre sur toute la terre ; —cette détresse doit être bien grande et bien urgente, puisqu'elle arrache une plainte à celui qui sait souffrir avec tant d'héroïsme. Aussi, depuis l'Irlande, pauvre, persécutée, mais toujours fidèle, jusqu'au Canada, ce cri a trouvé un écho dans le cœur de tous les enfants de l'Eglise ; et la manière dont le Canadien a répondu à l'appel prouve que les intérêts de la religion lui sont aussi chers que lorsque ses pé-

res plantèrent la croix dans les forêts et l'arrosèrent de leur sang !

Quatre assemblées avaient lieu le même jour, en différents endroits de la ville, et cependant, l'immense salle de réception à l'Université était encombrée longtemps avant que sa Grâce Mgr. l'Administrateur fût appelé à présider la séance. La société Canadienne y était représentée dans toutes ses conditions : sur l'estrade, élevée pour la circonstance à l'une des extrémités de la salle et sur laquelle se trouvaient les moteurs et seconds des résolutions, dans les galeries et parmi la foule, on pouvait remarquer la plupart de ceux que leur rang et leur mérite ont entourés du respect de leurs concitoyens.

Monseigneur expliqua d'abord le but de l'Assemblée, puis MM. Langevin, Cartier, Chapais, Cauchon, Dubord, Turcotte, Baillaigé et Loranger prirent tour à tour la parole et furent souvent interrompus par de chaleureux applaudissements. Il va sans dire que les motions présentées par chacun d'eux furent adoptées par acclamation. Une adresse, basée sur les résolutions, fut dressée, séance tenante ; nous la reproduisons plus loin. Nous n'entreprendrons pas d'apprécier ni même d'analyser les discours qui ont été prononcés à cette occasion ; seulement, comme nos confrères peuvent désirer conserver un petit bouquet spirituel des belles choses qu'ils ont entendues dimanche, nous allons nous efforcer de donner les principales raisons émises par les différents orateurs.

La guerre d'Italie, si glorieuse pour les armes françaises, a eu cependant pour résultat de faire soulever une partie des Etats du Pape, et l'Empereur des Français engage le Souverain Pontife à ratifier ce soulèvement pour la paix de l'Europe. Pie IX, dont la bonté proverbiale avait peut-être fait espérer aux révolutionnaires qu'il céderait facilement de ses droits, refuse et montre que lorsqu'il s'agit des intérêts de l'Eglise, son héroïque fermeté ne le cédera pas à sa bonté. Ses droits, en effet, dans cette circonstance ne sont pas tant les siens que ceux de tous les catholiques. La souveraineté temporelle du Saint-Siège, nécessaire maintenant pour le libre exercice de son autorité spirituelle, est aussi nécessaire pour l'équilibre des états européens, dont aucun ne voudrait que le Pape fût sous la dépendance de son voisin.

D'ailleurs le pouvoir temporel du Pape repose sur des bases historiques tellement fortes, que vouloir le détruire, serait enlever à tous les gouvernements le fondement moral de leur existence ; car aucun pouvoir européen n'est plus légitime que celui du Pape sur ses Etats. Re-

montant par le fait au cinquième siècle, mois, dans tous les cas, régulièrement constituée au huitième, l'autorité du Pape sur ses Etats forme la plus ancienne des dynasties européennes ; elle a été souvent l'unique cause de salut pour l'Italie entière, et spécialement pour Rome, qui doit aux Papes toute sa grandeur actuelle. Or c'est à ce pouvoir si légitime que l'on s'attaque aujourd'hui ; en effet la doctrine des faits accomplis, qu'on voudrait faire prévaloir en ce qui concerne la Romagne, amènerait bientôt le soulèvement des autres parties de la domination pontificale.

Ce n'est pas que les Romains soient fatigués du joug du Saint Père ; car, ainsi que l'a dit M. Turcotte, ce n'est pas l'Italie, ce ne sont pas les sujets propres du Pape qui veulent se soustraire à sa domination ; ce sont les Mazzini, les Garibaldi qui, soudoyés par des puissances étrangères, cherchent à s'élever sur les ruines de la papauté. Certaines puissances protestantes ne sont pas non plus étrangères à ce mouvement révolutionnaire, dans l'espérance de voir s'éteindre, au moins pour quelque temps, ce flambeau magnifique dont la clarté les éblouit, et ne leur laisse aucun réduit où elles puissent agir dans l'ombre.

Il est à espérer que toutes ces raisons n'échapperont pas à Napoléon III ; profitant des enseignements qui résultent de l'histoire de son oncle, il comprendra sans doute que son intérêt demande qu'il revienne sur ses pas.

Dans tous les cas, l'histoire du passé doit être pour nous un sûr garant que les persécutions ne sauraient être de longue durée. Les Canadiens, dans l'impuissance d'offrir au St. Père le secours de leurs bras, peuvent du moins lui présenter l'hommage de leur profonde sympathie, et le secours de leurs prières, cette dernière arme qu'on ne peut enlever à ceux qui n'en ont pas d'autre.

L'avenir montrera qu'on ne s'attaque pas impunément à celui qui peut compter sur les prières de deux cent millions de catholiques. Et lorsque la tempête aura brisé sa violence sur le roc de Pierre, le calme renaîtra ; le Pape, s'il est obligé de quitter Rome momentanément, y reviendra, plus puissant qu'auparavant, prié pour ses persécuteurs, à l'exemple du Divin Maître.

A NOTRE TRÈS-SAINT PÈRE LE PAPE PIE IX.

Très-Saint Père,

“ Nous, le Clergé et les Fidèles de la Cité Métropolitaine de Québec, supplions humblement Votre Sainteté de nous permettre de déposer à ses pieds l'hommage